

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : STABLE EN FEVRIER 1986

Selon l'indice genevois des prix à la consommation calculé par le service cantonal de statistique (SCS), le niveau des prix reste inchangé en février (+ 0,0 %). Le taux annuel de renchérissement recule et se fixe à 2,3 % à fin février, taux le plus bas enregistré depuis les premiers mois de 1979. Par rapport à fin décembre, le taux de renchérissement a diminué de 2 points (de 4,3 % à 2,3 %). Ce repli s'explique d'un point de vue technique par un "effet de base", puisque la poussée exceptionnelle des prix constatée en janvier et février 1985 (+ 2,3 % en 2 mois) n'entre plus dans le calcul du taux d'augmentation annuel des prix.

L'évolution des prix de ce mois se caractérise par la baisse persistante des prix des produits pétroliers (- 7,4 % en un mois; - 13,4 % en 2 mois), qui annule les effets des diverses majorations de prix.

En février, les prix de l'alimentation augmentent de 0,5 % (en un an : + 1,4 %) en raison surtout des hausses des prix des fruits et des repas pris au restaurant qui ne sont que partiellement compensées par de nombreuses mais faibles baisses de prix. Relevés trimestriellement, les prix des boissons et tabacs progressent de 0,8 % (en un an : + 2,8 %) à la suite des majorations des prix des boissons consommées au restaurant (vin : + 2,8 %; café et thé : + 3,4 %) ainsi que du vin blanc. La baisse des prix du mazout entraîne celle du groupe chauffage et éclairage (- 4,8 %; - 17,1 % en un an) et compense de légères hausses des combustibles solides. Le recul de l'essence se répercute sur le groupe transports et communications (- 1,4 %; en un an : + 0,7 %). Enfin, la progression trimestrielle de l'instruction et des loisirs (+ 1,7 %; en un an : + 5,9 %) découle surtout de hausses portant sur les fleurs, les journaux, les voyages et les logements de vacances.

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100)

Groupe de dépenses	Pondération en %	Indice de février 1986	Variation en % depuis janvier 1986	février 1985
INDICE GENERAL	100	111,4	0,0	2,3
Alimentation	21	113,9	0,5	1,4
Boissons et tabacs	5	108,0	0,8	2,8
Habillement	7	112,8	-	4,5
Loyer	18	115,8	-	5,7
Chauffage et éclairage	5	93,8	- 4,8	-17,1
Aménagement et entretien du logement	6	106,9	-	2,7
Transports et communications	14	107,1	- 1,4	0,7
Santé et soins personnels	8	111,8	-	2,6
Instruction et loisirs	16	114,6	1,7	5,9

- : prix non relevés en février.

Anciens indices généraux : (sept.1977 = 100) : 137,0; (sept.1966 = 100) : 233,1.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6 ☎ 36 14 00

DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE